

PAR COURRIER

Montréal, le 8 avril 2019



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2019-2020-002

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 1^{er} avril dernier, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec les informations suivantes :

- Les statistiques de contestation de garde en établissement pour chacun des hôpitaux de la Montérégie, soit les hôpitaux Honoré-Mercier à Saint-Hyacinthe, l'Hôtel-Dieu de Sorel, Pierre-Boucher et Charles-Lemoyne à Longueuil, du Haut-Richelieu-Rouville à Saint-Jean-sur-Richelieu, Anna-Laberge à Châteauguay et Du Surcroît à Valleyfield pour les années 2016, 2017 et 2018 :
 - Le total des demandes reçues par hôpital ;
 - Le total des demandes entendues par hôpital ;
 - Le total des demandes entendues par hôpital qui ont mené à la levée de la garde.

...2

Après analyse de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que les informations demandées peuvent vous être communiquées. Vous trouverez donc ci-joint un tableau avec les renseignements demandés.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Tableau